



Le Courrier des Éleveurs

Juillet 2022



Dans ce numéro :

- AFAC
- Dans les régions
- Hommages : Alec Head, Larissa Kneip
- Cartes d'immatriculation
- EFTBA
- ITBF
- Palmarès
- Adhérents à l'honneur



#RACEANDCARE
#VIVELELEVAGEFRANÇAIS
#BREEDINFRANCE

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél. : 01 47 61 06 09 - Fax : 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr
www.federationdeseleveursdugalop.fr





Edito de Loïc Malivet



CHERS ÉLEVEURS,

Depuis des décennies l'élevage traverse des crises de toutes natures. Grâce à l'esprit de solidarité qui les anime, la passion chevillée au corps et une volonté sans faille, les éleveurs ont su surpasser les difficultés. La dernière crise en date, malheureusement toujours d'actualité, est celle du Covid-19. Elle a engendré souffrance et difficultés tant sur le plan personnel que professionnel chez beaucoup, mais elle a aussi mis en évidence notre capacité de résilience et a décuplé les énergies pour assurer vaille que vaille la continuité de nos activités. Ainsi, l'élevage n'a jamais cessé de fonctionner et, avec les courses, a su résister et rebondir. Cette résilience sera de nouveau mise à l'épreuve dans les mois, années qui viennent, car s'annonce malheureusement une crise économique à laquelle il semble difficile d'échapper : augmentation du coût de la paille, de l'alimentation, de l'énergie, des charges de personnel...

Malgré cela gardons foi en l'avenir et confiance en nos hommes, nos femmes, nos structures pour faire face. N'oublions pas que les motifs de satisfaction sont nombreux : l'élevage français brille dans toutes les disciplines et dans de nombreux pays, notre parc étalonnier a gagné en qualité ces dernières années, le nombre de juments saillies est constant, de jeunes éleveurs n'hésitent pas à se lancer dans une aventure qui fait des envieux outre-Manche et outre-Atlantique. En effet nous bénéficions d'un système de primes unique, d'infrastructures de tout premier plan et d'une gestion efficace du sanitaire citée en exemple dans le monde entier. D'ailleurs grâce à celle-ci et à la politique de vaccination nous pouvons nous réjouir d'avoir connu une saison de monte sans problèmes.

Enfin, la période estivale des courses vient de débiter et des réunions vont se succéder dans toutes les régions de France. Chers éleveurs, montrons l'exemple en nous rendant sur nos hippodromes pour voir courir nos poulains, invitons-y la famille, des amis, contribuons à créer un nouvel élan d'enthousiasme pour les courses et le propriétéariat.

Je vous souhaite un bel été et de nombreux succès,

Loïc MALIVET
Président



Editeur : Fédération des Éleveurs du Galop • **Directeur de la publication :** Loïc Malivet
• **Rédaction :** Fédération des Éleveurs du Galop • **Mise en page :** Camille Renaudin
• **Impression :** ACTIMA - 92300 Levallois Perret - Tel : 01 47 59 88 88

- **27 juillet**
National de l'Obstacle, hippodrome de la Bergerie, Le Pin
- **4 août**
Journée de l'Association des Jockeys, Hippodrome de La Touques, Deauville
- **Du 13 au 15 août**
Ventes de yearlings, Arqana, Deauville
- **16 août**
Assemblée Générale de la Fédération des Éleveurs, Établissement Elie de Brignac, Deauville
- **18 août**
Show AQPS, Le Lion d'Angers
- **19 août**
Anjou Foal Show, Le Lion d'Angers
- **20 août**
Show Lumet, Ecurie de La Ridaudière
- **30 août**
Ventes de yearlings, Osarus, La Teste de Buch
- **8 et 9 septembre**
Ventes de yearlings, Arqana, Deauville
- **10 septembre**
Moulins Foal Show
- **15 septembre**
Grand Show Anglo Course, La Teste
- **29 septembre**
Ventes de pur-sang arabes, Arqana, Saint-Cloud
- **1^{er} octobre**
Vente de l'Arc de Triomphe, Arqana, Saint-Cloud
- **1^{er} et 2 octobre**
Week-end du Qatar Prix de l'Arc de Triomphe, ParisLongchamp
- **Du 17 au 21 octobre**
Ventes de yearlings, Arqana, Deauville
- **19 octobre**
9^{ème} Equirencontres, Etablissement Elie de Brignac, Deauville



© Chantal Hourcadette

“ Chers adhérents, chers amis, Comme vous le savez notre filière française de Pur-sang arabes de courses affiche un dynamisme sans nul pareil. L'action de toute l'équipe de l'AFAC n'y est certes, pas étrangère.

Vous avez pu juger cette équipe qui même par temps de crise sanitaire n'a cessé de travailler dans l'intérêt de tous. Nous avons alors

pu recomposer notre programme de course en collaboration avec France galop mais aussi et surtout conforter tous les sponsorings gérés par l'AFAC. L'Association a aussi directement contribué financièrement au soutien des allocations si bien que la race arabe est celle qui a le mieux en France, traversé la crise du Covid.

Chaque année l'AFAC, grâce à la priorité qui est mise sur le développement du programme de courses, a la chance de pouvoir vous annoncer, plus d'allocations, plus de courses et le graal cette année pour tous nos acteurs... l'organisation de deux courses de Groupe 1PA supplémentaires en France !

Cette politique dynamique est un véritable cercle vertueux car depuis quelques années mais surtout de manière significative depuis 3 ans, nous constatons une hausse plus précoce des effectifs à l'entraînement et ce dès le mois de mars.

Par exemple, au 1^{er} mai 2022, 368 chevaux sont déclarés à l'entraînement dont 177 pour les 3 ans, 104 pour les 4 ans et 45 pour les 5 ans et plus soit 50 chevaux de plus qu'en mai 2021 ! (Source France Galop).

Tout ce travail porte ses fruits, notre filière en France se développe, fait envie et même référence.

Cela n'a pas manqué aussi d'attirer l'attention des agences de ventes implantées en France.

A la suite de la vente Shadwell, tous les éleveurs se sont posés beaucoup de questions, partagés entre l'enthousiasme de la nouveauté, de la modernité de ces ventes en ligne mais aussi l'inquiétude pour l'avenir des actions de l'association. Chacun sait qu'une grande partie de nos actions sont possibles grâce au partenariat historique et précieux qu'entretient l'AFAC avec Arqana.

L'agence de vente Auctav s'est rapprochée de nous tout au long du printemps et nous a confirmé son intérêt pour la filière arabe de courses. Nous avons trouvé une équipe très motivée qui démontre bien l'intérêt que suscite notre filière. Osarus très récemment, vient aussi de nous rejoindre pour organiser une vente physique dans le Sud-ouest sur l'Hippodrome de La Teste avec la possibilité d'enchérir en ligne !

Chacune de ses agences ont-elles aussi, à cœur de préserver le dynamisme de l'AFAC en soutenant également son action dans l'intérêt de notre filière en France.

Évidemment, notre rôle en tant qu'association n'est que d'accompagner ces volontés privées, de tenter qu'elles ne se percutent pas et d'en faire la promotion dans l'intérêt de nos éleveurs, de nos propriétaires.

Chacun pourra ainsi se voir offrir plus d'opportunités pour vendre ses chevaux, cibler une vente plus précoce en fonction du développement physique de ses poulains, présenter ou non ses produits sur place, vendre un cheval à l'entraînement en début ou à la fin de l'été, profiter du Qatar grand week-end de l'Arc où les habitudes sont bien ancrées etc..

C'est à vous éleveurs et propriétaires de vous servir de cet engouement, d'étudier quelles ventes correspondent le mieux à vos besoins, lesquelles vous offrent les conditions et l'organisation qui vous satisfont.

Bien sûr, c'est un challenge pour ces agences de ventes car notre filière reste un petit microcosme et donc un marché de niche.

Félicitons-nous qu'elle ait pu susciter cet intérêt et souhaitons à chacune de ces agences toute la réussite possible !

*Axelle Nègre de Watrigant,
Présidente AFAC*



POULAINS ET POULICHES
DE 2 ANS

GRAND
SHOW

ANGLO COURSE

Osez !

HIPPODROME DE LA TESTE
JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022



Toutes les infos sur
www.anglocourse.com

ANGLO
Course
FRANCE

Moisson de printemps dans les courses de groupes !

La récolte fut belle pour nos adhérents puisqu'au cours des quelques semaines de printemps (du 1er avril au 27 juin) on ne compte pas moins de 11 victoires de Groupes en obstacle dont 8 de Groupes 1 ! Hors de nos frontières, le formidable **ALLAHO** a mis dans l'escarcelle d'Eric Leffray la Ladbrokes Punchestown Gold Cup (Gr.1), la si bien nommée **EPATANTE** a offert le Aintree Hurdle (Gr.1) à François-Xavier et Anne-Doulce Lefeuvre, **GELINO BELLO** a remporté le trophée du Sefton Novice' Hurdle (Gr.1) pour son éleveur Rémi Boucret, **GENTLEMAN DE MEE** a ajouté au palmarès d'André-Marcel Pommerai le Maghull Novices' Chase à Aintree (Gr.1), **SIRE DU BERLAIS**, des terres de Jean-Marc Lucas, a coiffé la couronne du Liverpool Hurdle (Gr1), et le jeune **VAUBAN** élevé par Philippe Decouz est sacré Champion Four Year Old Hurdle (Gr.1). En France, le Haras du Berlais peut s'enorgueillir des victoires d'**ALTESSE DU BERLAIS** dans le Prix Ferdinand Dufaure (Gr.1) et de **HAWAI DU BERLAIS** dans les Prix Alain du Breil (Gr.1) et Amadou (Gr.2). Gildas Vaillant peut être fier du succès de **INE D'ANJOU** dans le Prix de Pepinvast (Gr.3) et Mme Joseph Shalam du sacre de **MA BEAUTE** dans le Prix Hopper (Gr.3)

Enplat, félicitons Serge Boucheron pour la victoire de **PRETREVILLE** dans les Amethyst Stakes (Gr.3) à Leopardstown.

Bravo à nos éleveurs, et merci d'avoir fait briller les couleurs de la France et de l'ouest en particulier !

Assemblée Générale de l'ECSSO

“ L'Assemblée Générale et le traditionnel Gala de l'Élevage de l'ECSSO ayant du être annulés cet hiver en raison de la crise du coronavirus, l'Assemblée Générale se tiendra donc le 31 juillet à 11h sur l'hippodrome de LA TESTE DE BUCH.

Tous les éleveurs, propriétaires et professionnels sont invités à participer à cette assemblée qui sera suivie des remises de prix récompensant les lauréats 2021.

En suivant, un déjeuner champêtre musical sera offert. Nous espérons vous retrouver nombreux.

Jean Biraben, Président



Pour toute information : ecssso@galopsudouest.eu

3 jours de Show dans l'Ouest, du 18 au 20 août.

Pour la première fois éleveurs de Pur-sang et d'AQPS, acheteurs français ou internationaux et socioprofessionnels de tous horizons auront l'opportunité de se retrouver pour 3 jours de show dans des infrastructures de tout premier ordre. Au programme :

- » **LE 18 AOÛT, LE SHOW AQPS DU LION D'ANGERS.**
A l'issue du show les AQPS de l'Ouest et l'Asselco recevront leurs adhérents et supporters pour une soirée amicale et fédératrice. Les billets seront vendus sur place pour la modique somme de 15 euros.
- » **LE 19 AOÛT, L'ANJOU FOAL SHOW AU LION D'ANGERS.**
A noter : un petit déjeuner aux couleurs de la Fédération des Éleveurs sera offert à tous les participants.
- » **LE 20 AOÛT, LE SHOW LUMET À L'ECURIE DE LA RIDAUDIÈRE**

L'Asselco est mobilisée pour contribuer à l'organisation et au succès de ces événements.



9^{èmes} ÉQUIRENCONTRES « SPÉCIAL GALOPEURS »

Le mercredi 19 octobre 2022 à 11h00 sur le site Arqana de Deauville

La **Fédération des Éleveurs du Galop** et **Boehringer Ingelheim** ont le plaisir de vous convier à cet événement, organisé grâce au concours de la société **Arqana**.

Les thématiques abordées cette année :

La rhodococcose du poulain Par le Dr Monica Venner
Les tendinites dans les courses, état des lieux
 Par les Professeurs Nathalie Crevier-Denoix et Jean-Marie Denoix

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le Groupe Facebook
 Tout savoir sur la santé équine








Concours de Decize & Paray-le-Monial, nos éleveurs-adhérents à l'honneur

Les 16 & 17 Juin se déroulaient le **Sprinter Sacré Show de Decize et le Chaser Day** de Paray-le-Monial organisés respectivement par AQPS 58 et Saône-et-Loire Galop. Ces deux concours d'élevage très prisés ont réuni chacun 120 et 160 foals et 2 ans AQPS et PS. C'est bien-sûr une belle opportunité de présenter ces produits et conclure des ventes. De nombreux courtiers français et étrangers étaient présents ces deux jours et beaucoup de commerce a été réalisé. Mais c'est aussi la possibilité de mettre en avant sa production et l'on notera les belles prestations de nos éleveurs adhérents dont Michel Bourgneuf qui a remporté à Decize le Champion suprême des foals pur-sang-Arqana, FEG et ADECE avec un fils de Stellar Mass & Full of Car, par Full of Gold mais aussi de Bruno et Damien Vagne de l'Élevage Allen qui s'imposaient avec un fils de Chœur du Nord et Sunny Vic, par Robin des Champs dans le Championnat suprême des foals AQPS-Arqana et AQPS.

A Paray-le-Monial, c'est Kallipyge Forez (It's Gino & Pourkoipa du Forez, par Robin des Champs) de l'élevage du Forez qui gagne le Prix Auc-tav-Champion 2 ans AQPS. Chez les foals, le Grand Champion foal PS et AQPS est un produit d'Headman & Vitamina, par Assessor, présenté par J.M Callier. Thierry Lemoine remportait avec un mâle PS par Ivanhowe & Geisha du Gouet, par Network, le Champion Foal PS - Prix ADECE FEG. Enfin, Clotilde Domenjoud s'imposait avec une fille de Jeu St Eloi, Champion foal Femelle PS - Prix Doha-Dream.

Félicitations aux équipes de Saône-et-Loire Galop et AQPS 58 pour l'organisation et le déroulement de ces deux belles journées qui ont regroupé un public nombreux et connaisseur.

L'ADECE soutient ces concours qui répondent à un des piliers fondateurs de l'association.



AQPS SPRINTER SACRÉ SHOW • KOKOTTE MAG (n°21),
Cokoriko x Cabriole Mag • Antoine-Audouin Maggiar • 2 ans AQPS
Femelles © France Sire

MOULINS FOALS SHOW DU CENTRE-EST : RENDEZ-VOUS LE 10 SEPTEMBRE

Galop Allier renouvelle cette année l'organisation de son show sur l'hippodrome de Moulines le Samedi 10 Septembre. Après le succès rencontré l'année dernière, cet évènement est reconduit avec le matin une présentation de foals et l'après-midi la mise en avant de pouliches de 2 ans au canter sur la piste de l'hippodrome. Afin de soutenir cette initiative et pour aider à la valorisation des femelles, l'ADECE aidera les éleveurs-adhérents présentant une pouliche avec une aide de 200 €.



AQPS SPRINTER SACRÉ SHOW • KHAPTA (n°3),
It'S Gino x Chasse Gardée • Haras de Saint-Voir
• 2 ans PS femelles © France Sire



AQPS SPRINTER SACRÉ SHOW • N22 (n°62), Stellar Mass x Full Of Car
• Michel Bourgneuf • Foal Ps Mâles • Champion suprême • Prix de la Fédération
des Eleveurs du Galop © France Sire



AQPS SPRINTER SACRÉ SHOW • N22 (n°106), Choeur Du Nord x Sunny Vic
 • Elevage Allen • Foals AQPS mâles • Champion Suprême © France Sire



CHASER DAY • N22 (n°102) Headman x Cagnes
 • Elevage Figerro • Foal PS Femelle Part.1 © France Sire



CHASER DAY • N22 (n°128), Headman x Vitamina • Jean-Marie Callier • Foals AQPS mâles • Champion Suprême © France Sire



CHASER DAY • MOLLY MALONE (n°109), Jeu St Eloi x Muthalia
 • Clothilde Domenjoud • Foal PS Femelle Part.2 © France Sire



CHASER DAY • KALLIPYGE FOREZ (n°36), It's Gino x Pourkoipa Du Forez
 • Marie-Caroline Coyne • 2 ans • Champion Suprême © France Sire



CHASER DAY • MAESTRO DU GOUET (n°137), Ivanhowe x Geisha Du Gouet • Thierry Lemoine • Foal malle PS • Champion Suprême
 • Prix de la Fédération des Eleveurs du Galop © France Sire



ASSOCIATION FRANÇAISE DES COURTIERS

FRENCH BLOODSTOCK AGENTS ASSOCIATION

ADONIAS Cécile - Cava Associates

+33 6 07 72 93 27
cecile@cava-associates.com

BARBE Hubert - Horse Racing Advisory

+33 6 16 01 05 49
hb@horseracingadvisory.com

BARBEREAU Bruno

Sarl Barbereau T.R.M.
+33 6 46 81 43 75
bruno.barbereau@wanadoo.fr

BENOIT Laurent

Broadhurst Agency
+33 6 03 79 07 00
lbenoit@broadhurstagency.com

BERGHGRACHT Marc-Antoine

M.A.B. Agency
+33 6 08 91 58 95
m.a.b@wanadoo.fr

BERTRAN DE BALANDA Nicolas

N.B.B. Racing
+33 6 11 74 63 65
nicolas@nbbracing.com

BLANCHARD Samuel

Winning Bloodstock Agency
+33 6 86 99 01 18
samuelblanchard@aol.com

BOULARD Pierre

PB Bloodstock Services
+33 6 07 33 53 41
boulard.pierre@wanadoo.fr

BOZO Ghislain

Méridian International
+33 6 07 59 11 19
meridian@orange.fr

BUNEL Hervé - Agence BHB

+33 6 64 32 56 49
bunelhervebloodstock@gmail.com

CALLIER Jean-Marie

JMC Bloodstock
+33 6 98 91 20 30
jmcallier@live.fr

DECRIEN Alain - Cosmah

+33 6 22 64 71 46
alain.decrien@wanadoo.fr

**DELEGUE Thierry
& RICHSHOFFER Géraldine**

Pegase Bloodstock
TD : +33 6 48 13 43 11
GR : +33 6 64 50 98 47
ecurievaporetto@gmail.com

DEROUBAIX Jean-Pierre

FBA & FIPS
+33 6 07 52 38 84
bloodstock@orange.fr

DESMONTILS Sébastien

Chauvigny Global Equine
+33 7 52 62 79 70
sdesmontils@hotmail.com

FONTNEYNE Florent

Trotting Bloodstock
+33 6 80 48 22 44
trotting-bloodstock@hotmail.fr

de GASTÉ Jean-Pierre - ITC

+33 6 08 07 17 85
jpdegaste@gmail.com

GRONFIER Antoine - AGB Agency

+33 6 83 95 37 13
agbloodstock@gmail.com

GUY Hubert - B.M.S

USA : +1 626 840 03 26
FR : +33 6 86 17 08 19
haguybms@gmail.com

HOYEAU Arthur - Windfield

+33 6 60 86 57 88
arthur@hoyeau.com

HUET Joffret - JH Bloodstock Ltd

+33 6 20 99 52 77
huet.joffret@hotmail.fr

LANGLAIS Victor

Langlais Bloodstock
+33 6 21 56 45 43
langlais.bloodstock@gmail.com

LARRIERU Gérard

Chantilly Bloodstock
+33 6 07 03 92 80
contact@cba888.com

LE MÉTAYER Bertrand - B.L.M Bloodstock

(Tattersalls representative)
+33 6 22 48 45 62
bertrandlemetayer@orange.fr

LEFEVRE Nicolas - Equos Racing Int.

+33 6 83 33 14 21
nicolas.equos@gmail.com

MENARD Pascale - Haras du Mâ Scea

+33 6 14 10 18 86
pascalemenard@sfr.fr

de MOUBRAY Crispin

+33 6 80 72 57 36
crispindemoubray@pm.me

de MOUSSAC Charles-Henri

Gladiateur
+33 6 07 72 54 61
chm@brantomeholding.fr

NATAF Paul

+33 6 07 38 38 43
paul_nataf@yahoo.fr

NATAF Robert - Horse France

+33 6 07 63 89 81
robertnataf2@gmail.com

PETIT Guy - Shamrock Farm

+33 6 07 32 13 44
gpetit8030@aol.com

PLANCQ Pascal

Écurie du Chapitre
+33 6 58 82 72 72
pascalplancq77@gmail.com

PUERARI Éric

c/o Haras des Capucines
+33 6 07 34 38 24
ericpuerari@wanadoo.fr

RAU Tina - Tina Rau Bloodstock

+33 6 72 22 80 74
tina.rau@gmail.com

RICHARDSON Tim

Equine Advisory Agency
+33 6 07 06 11 40
tcnrichardson@gmail.com

SAUQUE Frédéric

+33 6 31 01 40 66
sauque@wanadoo.fr

de SEROUX Emmanuel

Narvick International
FR: +33 6 07 85 80 90
USA: +1 858 869 55 12
emmanuel@narvick.com

de WATRIGANT Nicolas

Sarl Mandore International Agency
+33 6 09 81 12 86
contact@mandore-agency.com

YOH BENET Anne-Sophie

Yohea
+33 6 85 16 14 99
anne-sophie@yohea.fr

ZEROLO Michel

Oceanic Bloodstock Inc.
FR : +33 6 08 91 04 34
USA : +1 305 588 4643
mzerolo@aol.com

National de l'obstacle • 27 juillet • Hippodrome du Pin

//// 11 ans déjà que l'ANCCO (Association Normande de Chevaux de Course d'Obstacle) a été créée. Grâce au dynamisme de ses bénévoles, le concours de modèle et allures n'a cessé de prendre de l'ampleur au fil des ans. Ouvert aux concurrents venant de toute la France et parfois de l'étranger, il voit défiler sous les yeux d'un jury d'experts et d'un public averti chevaux de pur-sang, anglos-arabes et AQPS, la seule exigence dans la sélection des inscrits étant le caractère « obstacle » du pedigree. Présidée par Céline Gualde, l'ANCCO s'appuie également sur les compétences d'Aliette Forien (vice-présidente), de Denis Legiard (trésorier), de Pascal Noue (secrétaire), et de nombreux bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour faire de ce rendez-vous estival une journée riche en qualité sportive et en convivialité. Comme tous les ans, la Fédération des Éleveurs du Galop offrira un apéritif à tous les présents en fin de matinée et sera heureuse de vous retrouver sur son stand, toute la journée.



Remise du prix FEG • National de l'obstacle 2021 • Ladybug la colmine © Léa Barbé



Rendez-vous le 27 juillet prochain, hippodrome du Pin, Le Pin au Haras.

Pour plus de renseignements :
www.national-de-l-obstacle.fr
<https://www.facebook.com/nationaldelobstacle>

► **CROISSANCE IDÉALE, REPRODUCTION, IMMUNITÉ**



LIGNE
ÉLEVAGE



Chaque aliment Dynavena est formulé avec une **composition très variée de matières premières non OGM**, rigoureusement sélectionnées et issues à **95% de l'agriculture française** pour apporter tous les nutriments indispensables au cheval et lui garantir un **équilibre nutritionnel optimal** en fonction de son activité et dans le respect de sa physiologie.

NON OGM*

*< 0,1%

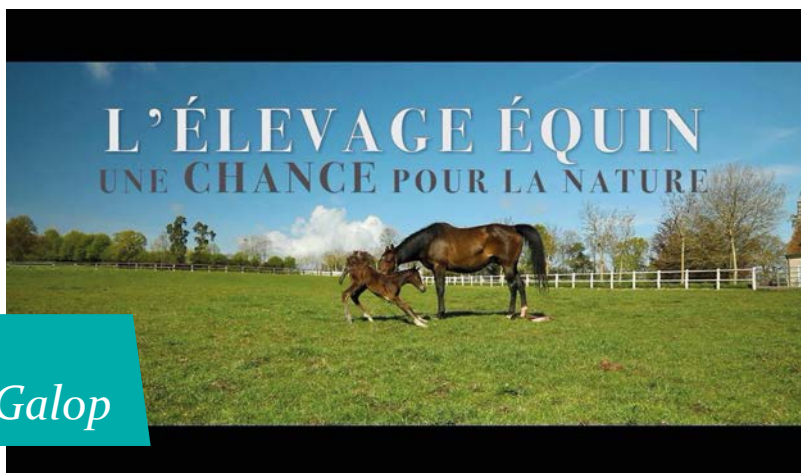


Intègrent de L'HUILE DE SARDINE

► Riche en EPA DHA



Le nouveau film de la Fédération des Éleveurs du Galop



//// Les bienfaits de l'élevage équin sur la nature, telle est la thématique abordée dans le nouvel épisode de la série de films « **les forces et les valeurs de l'élevage équin français** » de la Fédération des Éleveurs du Galop à destination des acteurs de la filière et du grand public.

Respectueux de l'environnement, propre, non intensif ..., l'élevage équin est une véritable chance pour la nature et les 2 mn 25 s. de ce nouveau film en sont une très belle illustration.

Plus de 1 000 000 d'hectares avec leurs prairies, leurs haies, sont valorisés dans l'hexagone grâce à nos haras et aux hommes et femmes qui élèvent, attentifs à une nature préservée, pour que les poulains grandissent dans les meilleures conditions.

RETROUVEZ CE TRÈS BEAU FILM SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS, SA PAGE FACEBOOK, SON SITE INTERNET.

N'HÉSITEZ PAS À EN PARLER ET À LE PARTAGER !

Rappelons que les autres épisodes de la série (5 films en français et 2 films en anglais), abordant 5 thématiques fortes telles que le bien-être équin, l'emploi, la reconversion, la force du système français et le rôle de la Fédération sont toujours disponibles sur notre chaîne Youtube, nos réseaux sociaux et sur : www.federationdeseleveursdugalop.fr

Nous remercions tous les haras et éleveurs adhérents qui ont accepté d'ouvrir leurs portes, de témoigner et de participer au tournage de ces films.

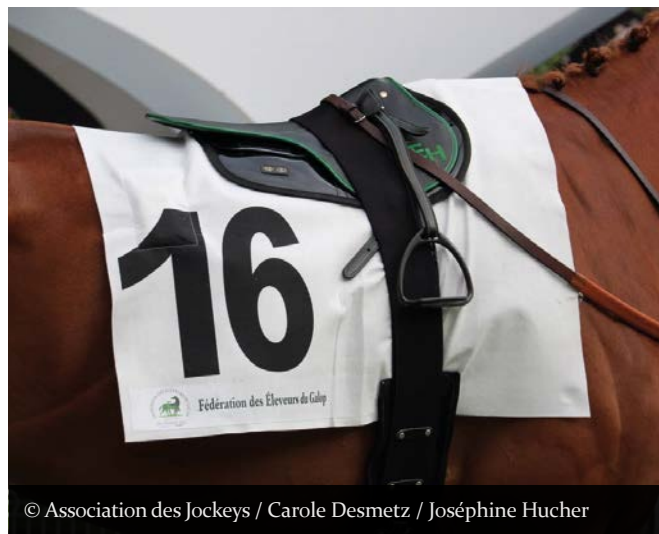


© Cpl

Le 4 août, rendez-vous avec l'Association des Jockeys



Podium du Prix Fédération des Éleveurs 2021
© Association des Jockeys / Carole Desmetz / Joséphine Hucher

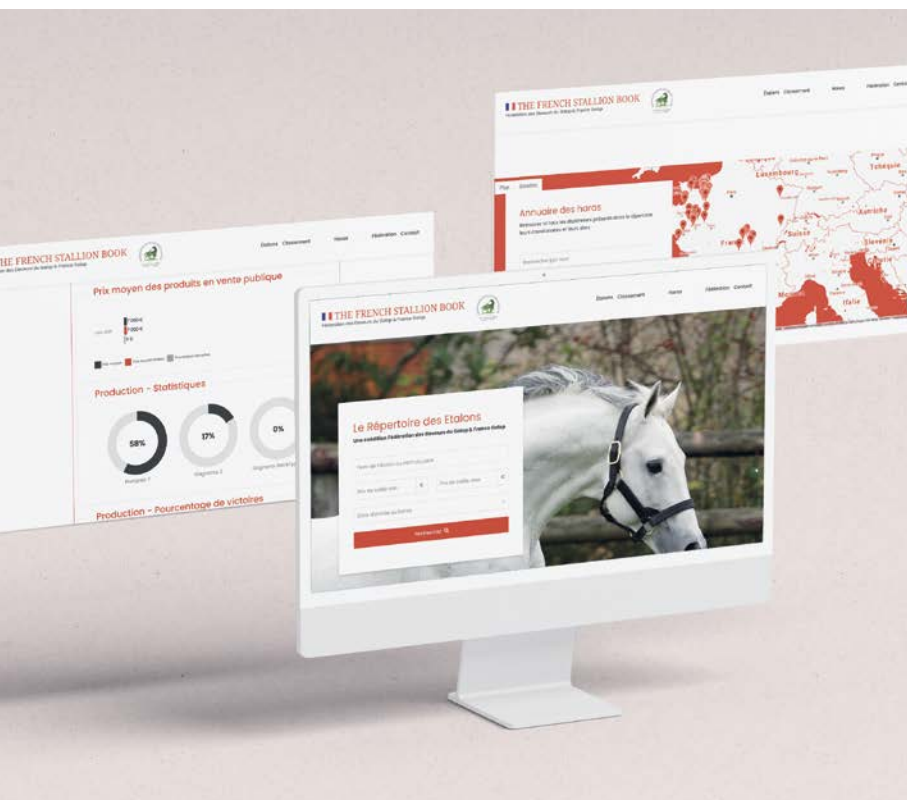


© Association des Jockeys / Carole Desmetz / Joséphine Hucher

//// Comme de coutume depuis la création de cet événement, la Fédération des Éleveurs du Galop sera partenaire de la Journée dédiée à l'Association des Jockeys à travers le sponsoring d'une course, le 4 août prochain sur l'hippodrome de Deauville La Touques.

Depuis quelques années France Galop met une des réunions du meeting d'août à disposition de l'Association des Jockeys qui collecte, au bénéfice de leurs actions et plans de soutien, les fruits des sponsorings des épreuves de la journée.

A l'image des autres acteurs des courses, les jockeys sont un maillon indispensable au bon fonctionnement de la filière. Leur profession n'est pas sans risques et certains peuvent se retrouver fragilisés par les accidents et dangers du métier. Leur Association intervient pour les soutenir, les conseiller, les aider. La Fédération des Éleveurs est heureuse de renouveler son soutien à l'Association des Jockeys et vous encourage à venir nombreux aux courses à Deauville le jeudi 4 août.



www.etalons-galop.com

UN OUTIL UTILISÉ PAR
LES ÉLEVEURS DU MONDE ENTIER.

Depuis son lancement en fin d'année 2021, le site www.etalons-galop.com a vu le nombre de ses utilisateurs croître continuellement au fil de la saison de monte.

A ce jour, sont recensés plus de 5600 utilisateurs : 3800 sur le territoire français et 1800 à l'étranger. Parmi ces derniers, il faut noter une forte proportion d'Allemands (628), d'Américains (232) et d'Irlandais (123) parmi les plus de 60 pays dont sont issus les utilisateurs, du Brésil à la Corée du Sud en passant par la Scandinavie...le monde entier consulte notre site. La saison de monte étant maintenant terminée, place désormais au bilan et aux travaux d'amélioration du site en vue de la prochaine saison...vos suggestions sont les bienvenues.



Alec Head et son épouse. Remise de Prix Longines en 2014 © APRH

Alec Head, un monument nous a quittés

“ Le monde des courses et de l'élevage de pur-sang a perdu l'un de ses «monstres sacrés», certainement le plus brillant de tous, en la personne d'Alec Head, disparu à l'âge de 97 ans. Jamais une personne n'aura autant marqué notre univers comme ce dernier l'a fait, de l'élevage à l'entraînement en passant par l'étalonnage.

Fils de William Henry George Head et d'Henrietta Jennings, deux grands noms des courses, Alec Head s'est lancé dans notre sport en chaussant les bottes pendant la Seconde Guerre Mondiale. Sa carrière de jockey s'arrêta à seulement 23 ans mais elle est riche de 92 succès en plat et de 68 en obstacle. Il s'imposa notamment dans la Grande Course de Haies d'Auteuil (Gr1) 1946 avec Vatelys.

Dès 1949, alors entraîneur, il reçut les chevaux de Pierre Wertheimer, puis ceux de Son Altesse l'Aga Khan III et ensuite de son fils le Prince Aly Khan et de son petit-fils, Karim Aga Khan. En 1956, il enleva le Derby d'Epsom grâce à Lavandin pour Pierre Wertheimer. C'est l'une de ses premières grandes victoires comme entraîneur. Suivront (notamment...) des succès dans les King George VI and Queen Elizabeth Stakes (Gr1), les 2.000 et les 1.000 Guinées (Grs1), l'Ascot Gold Cup (Gr1), les Poules d'Essai (Grs1), le Jockey Club (Gr1), le Diane (Gr1) et bien sûr le Prix de l'Arc de Triomphe (Gr1).

Parallèlement à sa fantastique carrière d'entraîneur, Alec Head a toujours été un éleveur dans l'âme. En 1958, il achète le haras du Quesnay. Sur ces terres normandes, il surfe sur le succès, en se montrant visionnaire puisqu'il n'hésite pas à aller chercher de nouveaux courants de sang aux États-Unis.

Sa marque d'éleveur est encore bien présente notamment au travers de Trêve (deux Arc de Triomphe, Diane et deux Vermeille) et Goldikova (trois Breeders' Cup Mile et quatorze Gr1), produit de l'élevage Wertheimer, dont le pedigree regorge d'Alec Head, via les Anabaa, Lyphard et Riverman, qu'il a découverts et valorisés.

En obstacle aussi ses talents d'éleveur ont éclaté au grand jour notamment via Hyde, une jument qu'il a coélevée et qui a donné les vainqueurs de Groupe Elimay et Goshen, ou encore via Philycia, qui a produit Philastre, gagnant du Prix Maurice Gillois (Gr1) sous les couleurs rouge toque rouge d'Alec Head.

Comme Federico Tesio, Alec Head a réussi toutes ses «carrières» dans les courses, à une époque où le niveau était extrêmement relevé. Mais il a su également transmettre sa passion à ses proches. Sa femme Ghislaine, née Van de Poele, a eu une grande part dans sa réussite. Ses enfants, Frédéric, dit «Freddy», Patricia, Christiane dite «Criquelette», et Martine ont tous été impliqués ou le sont encore dans notre sport, avec une mention particulière pour Freddy, crack-jockey devenu entraîneur et qui a eu Goldikova dans ses boxes, et Criquelette, première femme entraîneur à enlever l'Arc avec Three Troikas pour les couleurs de Ghislaine mais également première femme Présidente de l'Association des entraîneurs. L'Arc, Criquelette le remportera aussi avec Trêve, issue d'une souche familiale.

La passion d'Alec Head s'est aussi transmise à ses petits-enfants puisque les enfants de Freddy, Christopher et Victoria, sont entraîneurs à Chantilly. Cette transmission, qui est marquante au sein de la famille Head, était sans doute la plus grande fierté d'Alec.

Christopher Galmiche, Jour de Galop

Alec Head, mon voisin

“ Si l'on s'en tient à la superficie du Quesnay comparée à celle de mon confetti, voilà un titre prétentieux et pourtant Alec et moi avons bien une courte frontière commune à l'origine d'une relation de voisinage ! Et c'est ainsi que constatant la pauvreté de mon herbage, il me convainquit d'y mettre deux Salers qu'il me livra bientôt, auréolées de ces magnifiques cloches que promènent stoïquement les vaches de haute montagne. Si leur profond tintement me séduisit les premiers mois, il finit par m'exaspérer et m'ôter le sommeil car l'exiguïté de mon territoire me l'imposait en permanence sous mes fenêtres. Nous décidâmes donc de les débarrasser de leurs cloches mais ces vaches arrivées bien élevées du Quesnay avaient perdu toute éducation et il fallut les courser en pick up et les attraper au lasso pour parvenir à nos fins...

Salers, saison 2 : un matin d'hiver, dehors une fine couche de neige, je suis dans la cuisine sirotant un petit café quand j'aperçois au fond du jardin une énorme masse sombre se déplaçant lentement, c'est un taureau d'une tonne et demie échappé du Quesnay ! La tasse me tombe des mains quand je vois avec horreur les pattes dudit animal s'enfoncer une à une d'une bonne cinquantaine de centimètres transformant ainsi une pelouse entretenue en labour ! Ni une ni deux je sors en hurlant mais bientôt baisse d'un ton quand l'animal me dévisage avec mépris ... mais quand il passe devant la sortie grande ouverte qui l'invite à rejoindre son foyer et qu'il ne l'emprunte pas, alors j'oublie toute précaution et le charge héroïquement en lui intimant l'ordre de déguerpir, ce qu'il finit par consentir...Alec aura les mots d'un voisin navré et compatissant !

Alec aimait cultiver son côté paysan, je l'ai vécu alors que lui et moi faisons face à trois inspecteurs bien rigides qui lui réclamaient une énorme somme d'argent sur la syndication d'un de ses étalons. Car dans les années 80 les Impôts considéraient que la syndication d'un étalon donnait naissance à un nouvel être fiscal qui devait être imposé dans sa totalité ; ainsi selon eux 10 parts vendues entraînaient taxation des quarante parts conservées au même prix que celles vendues !



Larissa Kneip © APRH



Sa Majesté la Reine d'Angleterre et Alec Head au Haras du Quesnay © APRH

C'est au nom de ce principe que des redressements de plus de quarante millions furent effectués et ce n'est qu'après plus de dix ans de combat juridique que le Syndicat des Éleveurs obtint gain de cause et effacement des impôts. Ce qui m'avait frappé dans ce face à face, c'était la conviction avec laquelle Alec, le chapeau resté vissé sur sa tête, décrivait les souffrances du pauvre paysan qu'il était ...

...Paysan qui savait fort bien se muer en châtelain quand il recevait des hôtes de marque ! Sans remonter jusqu'à sa souveraineté britannique, je me souviens qu'Alec et Guislaine avaient accepté de recevoir au Quesnay l'ensemble des délégations étrangères en smoking et robe longue pour clore une réunion de la Fédération Internationale des Éleveurs, car Alec a toujours œuvré bénévolement au sein de notre Comité dans l'intérêt de l'ensemble des éleveurs petits et grands. Et s'il est bien une chose que je garde en mémoire, c'est sa disponibilité à l'égard de tous ! J'ai reçu beaucoup d'étrangers à qui nous voulions montrer l'excellence française et j'ai probablement abusé de l'accueil bienveillant trouvé au Quesnay pour y amener fréquemment ces visiteurs; et qu'ils soient sheiks débarquant d'un hélicoptère posé au milieu de la pelouse du château ou sans grade sortant d'une crachotante Trabant des pays de l'Est, ils trouvaient le même Alec heureux de les recevoir et de partager sa passion.

Oui Alec vous étiez un bon voisin et un grand monsieur !

Patrice Renaudin

Larissa Kneip 1971-2022

“ Elle était passionnée et enthousiaste, prête à relever tous les challenges, surtout ceux qu'elle s'imposait et moi qui la connaissait bien, je peux dire que vous ne pouvez pas imaginer à quel point elle était exigeante avec elle-même.

Elle avait voulu toucher à tous les aspects de notre activité : l'élevage, le pré-entraînement, l'entraînement, l'étalonnage... et l'avait fait avec une réussite certaine.

Je garderai le souvenir d'une femme courageuse, intelligente (elle parlait couramment 7 langues), qui connaissait bien ses sujets et ce ne sont pas les nombreux amis qu'elle avait un peu partout à travers le monde qui me contrediront.

Elle restera une source d'inspiration pour tous ceux qui l'ont côtoyée, dans sa vie personnelle comme sur le plan professionnel. Adieu Larissa.

Julian INCE

La carte d'immatriculation : quelle valeur juridique ?

//// La carte d'immatriculation est le document officiel indiquant le propriétaire enregistré dans la base SIRE de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), destiné à trois fonctions :

- » Établir la carte d'identité de l'équidé avec les éléments les plus pertinents permettant d'établir un lien entre le document d'identification et l'animal, tels que le numéro SIRE, le numéro UELN, son nom, son appellation (ONC, OC ou stud-book) et ses origines.
- » Mentionner le nom du/des propriétaire(s) enregistré(s) dans la base de données SIRE, le nombre de parts et l'adresse du propriétaire.
- » Certifier la vente d'un équidé pour pouvoir procéder au changement de propriétaire.

Ce document existe :

- En format dématérialisé : le propriétaire peut alors imprimer sur une feuille A4 une attestation de propriété depuis son ordinateur si nécessaire.
- En format papier : pour les changements de propriété enregistrés avant 2022 et pour les cas particuliers, sous la forme d'une carte de format A5 recto-verso.

La notion de Propriété est définie par le code civil, à l'article 544, qui dispose que « la propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements ».

La carte d'immatriculation est un moyen probatoire. En effet, elle permet de prouver le droit de propriété existant sur l'équidé. Toutefois, le lien de propriété attesté par la carte d'immatriculation constitue une présomption simple du droit de propriété. Cela veut dire qu'il sera possible d'apporter la preuve contraire. Par exemple, il sera possible de présenter un contrat de vente, une facture, ou tout autre élément pouvant venir renverser cette présomption en apportant la preuve contraire.

Dans une récente décision du 24 février 2022 (dont vous trouverez un extrait ci-après), la Cour d'Appel de Bordeaux a rappelé cette valeur de présomption simple de propriété.

Il faut donc retenir que la carte n'est pas un titre de propriété mais un moyen de prouver celle-ci !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
RÉFÉRÉ N° RG 22/00008 - N° Portalis DBVJ V B7G MQMC
DU 24 FEVRIER 2022

(...)Selon un jugement du tribunal judiciaire d'Angoulême, saisi par acte d'huissier du 21 juillet 2020, en date du 24 août 2021, Mme F Y a été notamment condamnée à :

- restituer à M. X C le cheval Nuance de l'Aube dans le délai de 30 jours à compter de la signification du jugement,
- restituer à M. X C le cheval D A Z et à procéder à son immatriculation au nom de M. X C dans le délai de 30 jours à compter de la signification du jugement.

Le jugement déboute M. X C du surplus de ses demandes, Mme F Y de toutes ses demandes et condamne celle-ci aux dépens. Mme F Y a relevé appel de ce jugement par déclaration du 5 octobre 2021.

Par acte d'huissier en date du 18 janvier 2022, Mme F Y a fait assigner M. X C en référé aux fins de voir ordonner l'arrêt de l'exécution provisoire résultant du jugement rendu par le tribunal judiciaire d'Angoulême le 24 août 2021 et de voir dire que chaque partie conservera la charge de ses propres dépens et frais. (...)

En l'espèce, Mme F Y justifie que la jument Nuance de l'Aube, atteinte d'une maladie incurable depuis plusieurs années, a commencé à compter du 8 juillet 2021 à faire des syncopes dont l'origine demeure incertaine, au travers de la production d'une attestation de son vétérinaire, qui indique que de ce fait le transport est contre indiqué au point que l'euthanasie serait la seule solution envisageable si elle venait à chuter durant le transport et de celle d'une amie qui témoigne être intervenue à plusieurs reprises pour aider à relever l'animal à terre.

Elle établit par conséquent que l'exécution de la décision aura des conséquences manifestement excessives survenues postérieurement à l'audience et à la décision dont appel, qui rendent sa demande recevable malgré l'absence d'observation relative à l'exécution provisoire formulée devant le premier juge, le sort de la pouliche D A Z devant être lié à celui de sa mère, d'autant que son transport est risqué puisqu'il n'est pas contesté qu'elle n'est pas débourée, même s'il ne s'avère pas aussi dangereux que celui de la jument.

Par ailleurs, le premier juge a considéré que M. X C détenait un titre de propriété corroboré par la carte d'immatriculation de la jument et que Mme F Y ne rapportait pas la preuve d'une possession constante et paisible, puisqu'elle n'a pas revendiqué la propriété de l'animal à la première demande de restitution formulée par M. X C.

Mme F Y oppose au certificat de vente portant le nom de ce dernier, une attestation du vendeur M. B, au nom duquel le certificat d'immatriculation est libellé, qui témoigne avoir vendu l'animal à Mme F Y, et de nombreux documents et attestations tendant à démontrer qu'elle a pris en charge les soins et l'entretien de la jument depuis 2017, date de la cession.

Ainsi en soutenant que ce certificat (ndlr : la carte d'immatriculation) n'établit qu'une présomption de propriété qui peut être renversée par la preuve contraire d'une possession paisible et continue, Mme F Y fait valoir un moyen sérieux de réformation de la décision dont appel.

Par conséquent il conviendra de faire droit à la demande de Mme F Y, tant pour la restitution de Nuance de l'Aube que pour la restitution de D A Z, dont il n'est pas contesté qu'elle est née de Nuance de l'Aube et à l'égard de laquelle le droit de propriété suivra nécessairement celui de la mère, à défaut de convention faisant échec à celui du naisseur.

Il apparaît conforme à l'équité que chaque partie supporte la charge de ses propres frais irrépétibles.

En revanche M. X C succombant à l'instance de référé, il sera condamné aux dépens.

Dispositif
PAR CES MOTIFS

Ordonne l'arrêt de l'exécution provisoire résultant du jugement du tribunal judiciaire d'Angoulême en date du 24 août 2021.

Sources :
« Propriété d'un Équidé » - M. DHOLLANDE - C. ARNAUD - O. FERAMUS - 11.01.2022
Cour d'Appel de Bordeaux - 24/02/2022 - F Y c/ X C

Information du Département des Comptes Professionnels de France Galop sur les virements

« Nous vous rappelons que le service des comptes n'est plus habilité à effectuer des virements de compte à compte, ainsi que des virements bancaires pour des tiers. Ces opérations sont à réaliser directement en ligne, dans l'espace professionnel sécurisé du site de France Galop ».

Pour cela, France Galop vous donne la marche à suivre :

» Rendez-vous sur le site www.france-galop.com, partie « site pro » (en haut à droite, barre orange).

» Dans la fenêtre « accès professionnel » tapez votre identifiant (qui est votre numéro de compte à France Galop sans la lettre C de la fin) et votre mot de passe personnel.

Vous avez perdu votre mot de passe personnel ?

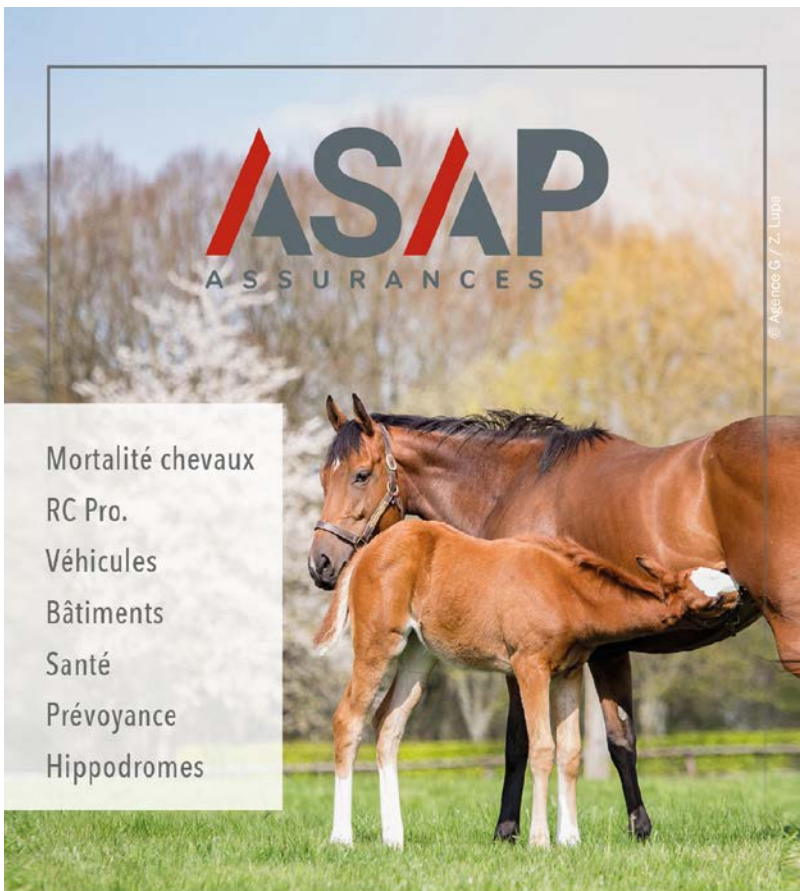
Il est possible de le récupérer en cliquant sur « mot de passe oublié », la procédure est bien expliquée.

» Lorsque vous êtes connecté, cliquez sur l'onglet « comptabilité » et choisissez le type de virement que vous souhaitez faire, vers un compte bancaire ou vers un autre compte France Galop.

» Vous êtes dans le 2^{ème} cas ? Cliquez sur « nouveau virement » et dans la nouvelle fenêtre renseignez les différentes rubriques (numéro de compte, montant, libellé...) et tapez de nouveau le mot de passe que vous aviez saisi au début de la procédure.

» Après avoir validé vous devez encore vérifier les informations saisies et les valider de nouveau si elles sont conformes à vos souhaits. Il suffira ensuite de cliquer sur OK dans la dernière fenêtre. L'opération qui a été saisie apparaîtra dans le récapitulatif des opérations demandées du jour. N'oubliez pas de vous déconnecter.

A noter qu'il n'est possible de faire qu'un seul virement par jour pour un même destinataire.



ASAP
ASSURANCES

Mortalité chevaux
RC Pro.
Véhicules
Bâtiments
Santé
Prévoyance
Hippodromes

© Agence G / Z. Lupo



**UNE ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE
À VOS CÔTÉS**

**ASAP ASSURANCES
GENERALI LAVAL**
Yvan de Boisriou & Pierre Lecoq
7, avenue de Lattre de Tassigny
53000 LAVAL - 02 43 53 51 30
lavalcentre@agence.generalif.fr
www.asap-assurances.fr
Orias 20000205

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEG LE 16 AOÛT 2022

Le ring des ventes Arqana, à Deauville, sera cette fois encore le théâtre de l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération des Éleveurs du Galop.

Le rendez-vous est fixé au mardi 16 août à 9 heures. L'AG sera suivie des désormais traditionnelles interventions des représentants de France Galop, du PMU, d'Equidia et probablement du Trot qui répondront également aux questions de la salle.

Un déjeuner en buffet réservé aux adhérents présents à l'Assemblée Générale clôturera ces échanges (inscription indispensable).

A noter que l'accueil débutera dès 8h30 autour de café, thés et viennoiseries au Zinc, le bar des ventes.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à Deauville à cette occasion, n'hésitez pas à regarder l'intégralité de l'AG et des interventions sur France Sire, en direct ou en différé.

Pour plus d'informations contactez la Fédération des Éleveurs au :
01 47 61 06 09.



//// Le 25 mai dernier a eu lieu en Irlande l'Assemblée Générale de l'EFTBA (*European Federation of Thoroughbred Breeders' Association*). Pour cette réunion hybride (présentiel ou visioconférence), la délégation française (Antonia Devin, Loïc Malivet, Dr Guillaume Fortier et Luc Kronus) avait fait le choix d'être présente sur place afin d'apporter tout son soutien au Président Joe Herton et à l'équipe de l'Irish Thoroughbred Breeders' Association, en charge de l'organisation de cette Assemblée.

VET COMMITTEE

Après l'approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021 et les traditionnels rapports du Président et du Trésorier, le Dr Des Leadon a présenté le rapport du Comité Vétérinaire qui portait sur plusieurs sujets. Tout d'abord un point sur le statut HHB (High Health Breeding) a permis de constater que malgré les efforts des associations d'éleveurs dans plusieurs pays, le dossier reste « en cours » et que le Haut Statut Sanitaire de nos chevaux de course n'est pas encore reconnu par l'Union Européenne, ce qui pourrait pourtant faciliter les transports de nos chevaux vers et depuis le Royaume-Uni, qui restent complexes depuis le Brexit et la mise en place des contrôles aux frontières de l'UE (du côté anglais, la mise en place de ces contrôles a été reportée en 2023).

A ensuite été évoquée une récente étude menée en Allemagne portant sur la nouvelle réglementation relative à l'examen des chevaux avant leur mise à l'entraînement, qui visait à interdire l'entraînement des chevaux de moins de 30 mois. De nombreux travaux ont été entrepris par l'industrie allemande du Pur-Sang pour obtenir une exemption de 5 ans pour les chevaux de course. L'examen de cette étude montre que celle-ci est totalement imparfaite car basée en quasi-totalité sur des chevaux de sport et sur seulement cinq pur-sang. Les conclusions de cette étude sont grossièrement trompeuses et parfaitement contraires aux résultats d'une étude similaire de près de 6 000 sujets, qui avait déjà été menée au Royaume-Uni.

Abordant le sujet de la vaccination, Des Leadon a déclaré que l'harmonisation à l'échelle européenne était essentielle, citant l'exemple de la France où la vaccination contre la grippe et la rhinopneumonie est obligatoire aussi bien en course qu'à l'élevage et invitant les autres pays à suivre cet exemple.

Enfin, a été annoncé le lancement récent d'une étude menée par le Dr Emmeline Hill (généticienne équestre irlandaise) sur la question de la consanguinité au sein de la population de pur-sang, en attente de publication. Selon le Dr Hill, l'étude vise à prouver qu'il existe une corrélation entre la consanguinité et la présence de mutations nuisibles dans le génome. De plus, elle prétend avoir identifié et développé un test en instance de brevet, qui pourrait identifier des marqueurs prédictifs du génome pour les fractures. Il a été acté que l'EFTBA devait attendre la publication de l'étude et s'abstenir de tout commentaire sur la question dans l'intervalle.

RECRUTEMENT DANS LA FILIERE EQUINE

Les discussions ont ensuite porté sur le sujet de la crise du recrutement dans l'industrie équine, ce qui a permis de confirmer que cela touche tous les pays européens sans exception. L'idée d'un programme européen d'échange professionnel sur le sujet a été évoquée et fera l'objet d'un travail de réflexion avant une prochaine réunion du Comité exécutif de l'EFTBA.

DIRECTIVE TVA

A l'initiative du Président Malivet, le dernier sujet majeur mis à l'ordre du jour de cette réunion fut celui de la nouvelle directive européenne sur la TVA qui modifie les règles d'établissement des taux de TVA dans l'UE, en recherchant plus de flexibilité pour les États membres. Elle met à jour et modernise la liste des biens et services éligibles aux taux réduits. Les équidés vivants et la fourniture de services liés aux équidés vivants figurent sur cette liste et, après transposition dans le droit national, seront éligibles à des taux réduits.

Comme vous le savez, la Fédération des Éleveurs du Galop se bat depuis plusieurs années pour obtenir un taux réduit, ce qui contribuerait à démonter le caractère agricole de nos activités. Des différents retours des pays membres de l'EFTBA, il ressort qu'outre la France, seule l'Irlande a entrepris des démarches concrètes et actives pour demander l'application de ce taux réduit. Il est regrettable de constater que de nombreux pays se satisfont (pour différentes raisons) de la situation actuelle avec des taux de TVA élevés.

La réunion d'automne de l'EFTBA aura lieu à Newmarket, le mardi 22 novembre prochain.





//// La Fédération Internationale des Éleveurs de Pur-Sang (ITBF) tenait sa conférence biennale du 6 au 10 juin dernier à Newmarket.

23 des 25 pays membres issus de 6 continents étaient présents dont la France, représentée par Antonia Devin, Loïc Malivet et Luc Kronus.

Tout au long de la conférence, se sont succédées des interventions de grand intérêt, que ce soit sur des sujets vétérinaires ou techniques.

CONFÉRENCE VÉTÉRINAIRE

Le mercredi après-midi avait lieu la Conférence Vétérinaire, avec les rapports des différents pays membres sur la circulation des maladies infectieuses, à l'issue desquels le Dr Des Leadon a souligné l'exemplarité de la France avec son action sanitaire coordonnée Courses/Elevage et le rôle primordial joué par le RESPE dans la surveillance des maladies et la gestion des épidémies.

L'autre moment fort du « Vet Meeting » est intervenu à l'occasion de la présentation effectuée par le Professeur McIlwraith sur le sujet des problèmes orthopédiques chez les foals et les yearlings.

Les conclusions de l'étude menée pourraient s'avérer très utiles, notamment dans le cadre des visites d'achat ou des dossiers vétérinaires mis à disposition des acheteurs lors des ventes.

Celle-ci n'ayant pas encore été approuvée par ses pairs ni publiée, nous ne sommes pas encore en mesure de partager les travaux du Professeur McIlwraith mais nous ne manquons pas de vous en informer dès que cela sera possible.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tout au long de la journée du jeudi, se tenait l'Assemblée Générale, sous la Présidence de Mme Kirsten Rausing dont le mandat à la tête de l'ITBF a été prolongé à l'unanimité jusqu'en 2024, compte tenu notamment de l'annulation de la conférence 2020 et des autres conséquences de la pandémie sur l'activité de la Fédération.

Après les traditionnels rapports moraux, financiers et vétérinaires, le Dr Yoshiharu Ueno a dressé un bilan très positif de la situation du marché Japonais, aussi bien du côté des ventes que des enjeux sur les courses, qui ont progressé pendant la pandémie contrairement à ce qui s'est passé dans la majorité des autres pays.

A souligner également l'excellente intervention de Simon Cooper (Weatherby's) sur le sujet du dopage génétique et des questions que cela soulève en matière de procédure de contrôle, notamment rétrospectif, de coût des recherches, de propriété des prélèvements et des données, etc...

Enfin, l'Australien Tom Reilly (ancien journaliste désormais à la tête de la Fédération Australienne des Éleveurs) a partagé l'expérience de son pays face aux attaques des associations animalistes, avec en réponse la production, fin 2021, d'un rapport issu d'un panel indépendant contenant 46 recommandations qui tournent autour des sujets suivants : responsabilité, standards nationaux, traçabilité, mise en place d'un organisme national en charge du bien-être, reconversion,...

En conclusion de l'Assemblée générale, les membres de l'ITBF ont voté à l'unanimité pour continuer à s'opposer résolument à l'utilisation des méthodes de reproduction artificielle (insémination artificielle, transfert d'embryons, clonage, sexage du sperme, génie génétique/manipulation et autres méthodes possibles non-encore connues).

Il sera prochainement possible de revoir l'ensemble des présentations (en anglais) sur le site internet de l'ITBF : www.international-tbf.com/conferences/

La prochaine conférence sera organisée par le Japon en 2024.



WWW.ETALONS-GALOP.COM

Vous voulez **plus d'informations sur les étalons** présents dans le Répertoire ?

Vous souhaitez des **données régulièrement actualisées** ?

Des **statistiques**, les **performances** et aptitudes de leurs produits, leurs **résultats aux ventes** aux enchères ?

Vous cherchez un outil Répertoire des Étalons **intuitif et complet** ?

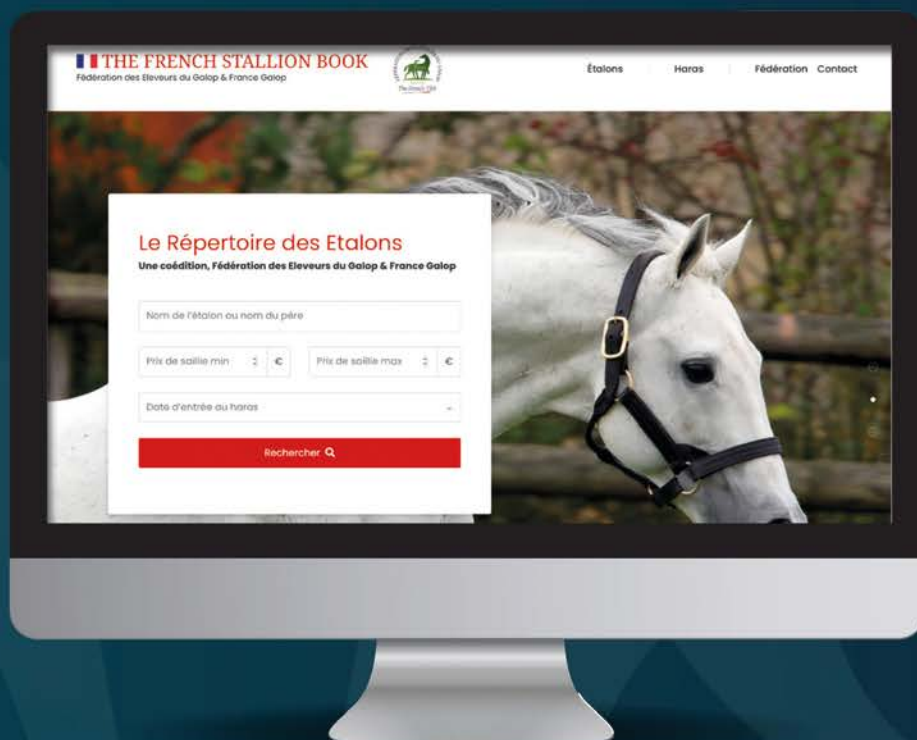
* les informations chiffrées (production...) indiquées sur les fiches des étalons sont issues d'une base de données regroupant les courses de 15 pays différents et sont fournies par Weatherbys.

Rendez-vous sur

WWW.ETALONS-GALOP.COM

**Le site dédié
aux étalons présentés
dans le Répertoire.**

*Optimisé pour tablettes
et smartphones.
Utilisation gratuite.*



#vivelevagefrançais

#breedinfrance

#raceandcare

www.federationdeseleveursdugalop.fr



ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 25/03/2022 AU 28/06/2022

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Haras de Son Altesse l'AGA KHAN	VADENI	Qatar Prix du Jockey Club	Gr.1	FR
AL SHAHANIA Stud	SAMLLA	Qatar Derby des Pur-sang Arabes de 4 ans	Gr.1	FR
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	NOBLE TRUTH	Jersey Stakes	Gr.1	UK
Jean-Charles HAIMET	TRIBHUVAN	Manhattan Stakes	Gr.1	USA
Ecurie des MONCEAUX	MANGOUSTINE	Emirates Poule d'Essai des Pouliches	Gr.1	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	SHARTASH	Gain Railway Stakes	Gr.2	IRE
AL NUJAIFI Racing	GHURAT AL ZAMAN	Qatar Prix de l'Elevage	Gr.2	FR
AL SHAQAB Racing	MORAD	Qatar Coupe de France des Chevaux Arabes	Gr.2	FR
Jean-Pierre-Joseph DUBOIS	L'IMPERATOR	Fort Marcy Stakes	Gr.2	USA
Robert LITT	SOLENZANA	Sheikh Mansoor Festival - Prix Nefta	Gr.2	FR
Guy PARIENTE Holding	SKALLETI	Prix d'Harcourt	Gr.2	FR
Guy PARIENTE Holding	SKAZINO	Prix Vicomtesse Vigier	Gr.2	FR
SCEA Haras de SAINT PAIR	PEARLS GALORE	Lanwades Stud Stakes	Gr.2	IRE
Haras de Son Altesse l'AGA KHAN	VADENI	Prix de Guiche	Gr.3	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	BAIYKARA	Prix de Royaumont	Gr.3	FR
Son Altesse l'AGA KHAN	EREVANN	Prix Paul de Moussac Longines	Gr.3	FR
AL NUJAIFI Racing	GHURAT AL ZAMAN	Prix Damas	Gr.3	FR
AZIENDA Agricola Francesca	AGIATO	Premio Tudini Regione Lazio	Gr.3	IT
Serge BOUCHERON	PRETREVILLE	Amethyst Stakes	Gr.3	IRE
SARL Elevage de BOURGÉAUVILLE	GRAND GLORY	Prix Allez France Longines	Gr.3	FR
Bénédicte FERRY-ABITBOL & le Haras de MONTAIGU	DJO FRANCAIS	Prix Bertrand du Breuil Longines	Gr.3	FR
Jan KRAUZE	ROUGIR	Beaugay Stakes	Gr.3	USA
SC Ecurie de MEAUTRY	MQSE DE SEVIGNE	Prix Vanteaux	Gr.3	FR
NOIR ET OR Elevage	MIRAMAR	Prix Sigy	Gr.3	FR
OCEANIC Bloodstock	WELWAL	Prix de Fontainebleau	Gr.3	FR
Guy PARIENTE Holding	KINGENTLEMAN	Prix Texanita	Gr.3	FR
Haras de la PERELLE	ROSACEA	Prix de la Grotte	Gr.3	FR
Haras de la PERELLE	SIMCA MILLE	Prix du Lys Longines	Gr.3	FR
SARL Haras de SAINT-FAUST	THE GOOD MAN	Prix de Barbeville	Gr.3	FR
WERTHEIMER & Frère	JUNKO	Prix Noailles	Gr.3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 25/03/2022 AU 28/06/2022

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
André-Jean BELLOIR	HERMES BAIE	Grande Course de Haies d'Auteuil	Gr.1	FR
Haras du BERLAIS	ALTESSE DU BERLAIS	Prix Ferdinand Dufaure	Gr.1	FR
Haras du BERLAIS	HAWAI DU BERLAIS	Prix Alain du Breil Course de Haies de Printemps des 4 ans	Gr.1	FR
Rémi BOUCRET	GELINO BELLO	Sefton Novices' Hurdle	Gr.1	UK
Bertrand COMPAGNIE	GREANETEEN	Celebration Chase	Gr.1	UK
Philippe DECOUZ	VAUBAN	Champion Four Year Old Hurdle	Gr.1	IRE
Mme Henri DEVIN	A PLUS TARD	Boodles Cheltenham Gold Cup Chase	Gr.1	UK
Comte Michel de GIGOU	FAKIR D'OUDAIRIES	Marsh Chase	Gr.1	UK
André HÉBERT	CAPODANNO	Champion Novice Chase	Gr.1	IRE
Lotfi KOHLI	JONBON	Top Novices' Hurdle	Gr.1	UK
François-Xavier LEFEUVRE	EPATANTE	Aintree Hurdle	Gr.1	UK
Eric LEFFRAY	ALLAHO	Ladbroke's Punchestown Gold Cup	Gr.1	IRE
Jean-Marc LUCAS	SIRE DU BERLAIS	Liverpool Hurdle	Gr.1	UK
Mme Philippe MORRUZZI	BLUE LORD	Novice Chase	Gr.1	IRE
André-Marcel POMMERAI	GENTLEMAN DE MEE	Maghull Novices' Chase	Gr.1	UK
André-Jean BELLOIR	HERMES BAIE	Prix Léon Rambaud	Gr.2	FR
Haras du BERLAIS	HAWAI DU BERLAIS	Prix Amadou	Gr.2	FR
Thierry CYPRÈS	HACIENDA	Prix des Drags	Gr.2	FR
Haras du HOGUENET & Ecurie PREVOST BARATTE	MACHINOS	Criterium di Primavera	Gr.2	IT
Thierry CYPRES	VILLA RICA	Prix Sagan	Gr.3	FR
SCEA HAMEL Stud	ROBERTA HAS	Prix Christian de Tredern	Gr.3	FR
Haras de SAINT-VOIR	HENRI LE FARCEUR	Prix Le Parisien Grande Course de Haies de Printemps	Gr.3	FR
Mme Joseph SHALAM	MA BEAUTE	Prix Hopper	Gr.3	FR
Gildas VAILLANT	INE ANJOU	Prix de Pépinvast	Gr.3	FR
WERTHEIMER & Frère	MALAKAHNA	Filies' Juvenile Handicap Hurdle	Gr.3	UK

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2022 au 29/06/2022							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	FRANKEL	36	20	27	47	1 414 020	39 278
2	DUBAWI	37	15	23	47	1 225 940	33 133
3	SIYOUNI	108	40	50	146	1 174 240	10 872
4	CHURCHILL	17	9	11	22	1 056 115	62 124
5	LOPE DE VEGA	54	21	25	112	945 085	17 501
6	ZARAK	37	20	22	70	889 140	24 030
7	DABIRSIM	128	31	36	201	844 990	6 601
8	ANODIN	84	30	41	158	820 525	9 768
9	KENDARGENT	87	24	29	139	775 635	8 915
10	WOOTTON BASSETT	81	24	28	103	755 410	9 326
11	INTELLO	59	24	34	91	738 595	12 518
12	SHALAA	79	25	33	117	733 135	9 280
13	DARK ANGEL	48	15	18	80	730 460	15 217
14	CHARM SPIRIT	76	24	37	150	696 765	9 167
15	LE HAVRE	84	27	36	113	691 780	8 235
16	TORONADO	61	23	32	125	640 090	10 493
17	KODIAC	31	14	16	39	620 430	20 013
18	DREAM AHEAD	76	20	27	112	572 925	7 538
19	PEDRO THE GREAT	69	25	32	117	542 325	7 859
20	OLYMPIC GLORY	64	19	21	111	497 290	7 770
21	MYBOYCHARLIE	66	17	20	108	493 140	7 471
22	ELUSIVE CITY	65	19	23	113	491 835	7 566
23	GOKEN	44	16	20	86	468 100	10 638
24	RAJSAMAN	81	24	29	122	463 180	5 718
25	KINGMAN	28	16	22	33	424 420	15 157

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de 2 ans ayant fait la monte en France - 01/01/2022 au 29/06/2022							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	PEDRO THE GREAT	11	6	6	18	103 715	9 428
2	SHALAA	17	3	3	18	83 805	4 929
3	GOKEN	8	3	4	4	81 900	10 237
4	WOOTTON BASSETT	5	2	4	3	73 370	14 674
5	AL WUKAIR	10	1	3	14	67 100	6 710
6	JOHNNY BARNES	10	2	3	14	63 855	6 385
7	RECORDER	5	2	2	10	45 690	9 138
8	BIRCHWOOD	13	1	1	16	41 880	3 221
9	PANIS	2	1	1	11	35 440	17 720
10	ELUSIVE CITY	3	1	2	4	32 580	10 860
11	PASTORIUS	1	1	2	-	30 500	30 500
12	VALE OF YORK	3	1	1	6	26 075	8 691
13	SEAHENGE	6	1	1	9	23 070	3 845
14	OLYMPIC GLORY	2	1	1	4	22 860	11 430
15	DABIRSIM	6	1	1	6	20 695	3 449
16	CHICHI CREASY	1	1	1	2	18 300	18 300
17	HERALD THE DAWN	4	1	1	4	18 270	4 567
18	KHELEYF	4	1	2	4	18 250	4 562
19	CAPTAIN CHOP	3	1	1	2	17 760	5 920
20	MR. OWEN	3	1	1	1	16 200	5 400
21	KENDARGENT	3	1	1	2	15 300	5 100
22	DE TREVILLE	2	1	1	1	14 450	7 225
23	ZELZAL	3	1	1	3	14 400	4 800
24	SEABHAC	4	1	1	2	13 050	3 262
25	DARIYAN	2	1	1	3	12 450	6 225

PLAT

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2022 au 29/06/2022							
RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES	
1	S.A. AGA KHAN	73	222	49	102	223 164	
2	WERTHEIMER & FRERE	93	294	59	152	212 077	
3	GUY PARIENTE HOLDING	55	212	28	84	145 805	
4	JEAN-CLAUDE SEROUL	56	251	28	126	108 288	
5	AL SHAQAB RACING	62	178	22	67	95 867	
6	FRANKLIN FINANCE S.A.	61	244	28	94	89 606	
7	HARAS DE LA PERELLE	33	127	22	68	84 531	
8	ALAIN CHOPARD	77	369	30	137	82 471	
9	SCEA DU HARAS DE VICTOT	20	102	20	41	64 272	
10	APPAPAYS RACING CLUB	20	119	18	56	59 659	
11	HARAS D'HASPEL	31	121	12	54	52 325	
12	AL SHAHANIA STUD	35	91	12	47	51 747	
13	ECURIE DES MONCEAUX	38	147	15	73	50 045	
14	ECURIE SKYMARC FARM	38	114	21	52	47 566	
15	M.BOUTIN (S)	31	182	11	60	46 609	
16	ECURIE HARAS DU CADRAN	51	200	17	81	46 068	
17	NOIR ET OR ELEVAGE S.A.	20	65	18	27	44 705	
18	ECURIE NORMANDIE PUR SANG	40	153	12	71	44 588	
19	GESTUT ZUR KUSTE AG	24	99	12	47	43 538	
20	ELEVAGE HARAS DE BOURGEOUVILLE	27	101	8	45	41 472	
21	RASHIT SHAYKHUTDINOV	26	70	14	40	39 057	
22	SARL JEDBURGH STUD	56	232	13	100	38 070	
23	HARAS DU QUESNAY	20	83	13	30	36 645	
24	SC ECURIE DE MEAUTRY	21	89	6	40	35 659	
25	S.C.E.A. DES PRAIRIES	30	101	10	54	34 958	

PLAT

Palmarès des Etalons ayant fait la monte en France - 01/01/2022 au 29/06/2022							
RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	SIYOUNI	108	40	50	146	1 174 240	10 872
2	ZARAK	37	20	22	70	889 140	24 030
3	DABIRSIM	128	31	36	201	844 990	6 601
4	ANODIN	84	30	41	158	820 525	9 768
5	KENDARGENT	87	24	29	139	775 635	8 915
6	WOOTTON BASSETT	81	24	28	103	755 410	9 326
7	INTELLO	59	24	34	91	738 595	12 518
8	SHALAA	79	25	33	117	733 135	9 280
9	CHARM SPIRIT	76	24	37	150	696 765	9 167
10	LE HAVRE	84	27	36	113	691 780	8 235
11	TORONADO	61	23	32	125	640 090	10 493
12	DREAM AHEAD	76	20	27	112	572 925	7 538
13	PEDRO THE GREAT	69	25	32	117	542 325	7 859
14	OLYMPIC GLORY	64	19	21	111	497 290	7 770
15	MYBOYCHARLIE	66	17	20	108	493 140	7 471
16	ELUSIVE CITY	65	19	23	113	491 835	7 566
17	GOKEN	44	16	20	86	468 100	10 638
18	RAJSAMAN	81	24	29	122	463 180	5 718
19	RECORDER	67	13	15	107	403 315	6 019
20	ALMANZOR	38	11	12	60	366 775	9 651
21	MOTIVATOR	30	14	20	53	354 640	11 821
22	RIO DE LA PLATA	40	14	20	77	326 210	8 155
23	THE GREY GATSBY	26	11	15	48	325 520	12 520
24	BIRCHWOOD	46	9	14	100	320 505	6 967
25	FRENCH FIFTEEN	37	9	12	58	312 720	8 451

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2022 au 29/06/2022

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	HARAS DU BERLAIS	19	56	14	33	113 613
2	HARAS DE SAINT-VOIR	55	165	21	93	110 105
3	THIERRY CYPRES	39	99	18	50	108 100
4	MME HENRI DEVIN	29	78	8	48	95 597
5	MME FLORENCE LORMAND	2	6	4	1	89 012
6	SCEA HAMEL STUD	20	45	7	24	74 471
7	JEAN-PIERRE-JOSEPH DUBOIS	27	97	15	58	68 330
8	MLLE MARIE-LAURE BESNOUIN	12	34	5	23	61 469
9	ANDRE-JEAN BELLOIR	8	24	4	16	53 346
10	JACQUES CYPRES	26	63	9	35	48 991
11	MME BENOIT GABEUR	14	33	7	18	45 944
12	JEAN-MARIE BARADEAU	6	25	9	10	44 975
13	ECURIE MADAME PATRICK PAPOT	20	44	6	21	39 504
14	SARL CARION E.M.M.	9	18	6	4	39 477
15	GUY CHEREL	16	32	6	17	35 194
16	PATRICK JOUBERT	18	46	5	29	32 573
17	MME CATHERINE POUSIN	3	15	3	5	32 237
18	SCEA BISONS	2	8	2	5	30 086
19	FRANCOIS-MARIE COTTIN	23	75	9	36	29 712
20	STEPHANE MILAVEAU	9	24	4	14	29 464
21	HARAS DE MIRANDE	19	57	8	25	28 146
22	MME MARIE-HELENE CASSIER	4	15	2	11	26 565
23	PIERRE DE MALEISSE MELUN	12	37	6	18	26 358
24	MME LAURENCE GAGNEUX	7	32	3	16	26 198
25	GILDAS VAILLANT	9	31	4	15	25 896

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2022 au 29/06/2022

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PROD
1	MARTALINE	96	25	35	148	1 929 175	20 095
2	SAINT DES SAINTS	80	20	26	99	1 090 635	13 632
3	MASKED MARVEL	37	13	15	61	1 031 925	27 889
4	KAPGARDE	88	15	17	147	935 465	10 630
5	GREAT PRETENDER	50	20	26	65	849 750	16 995
6	NO RISK AT ALL	61	17	24	77	823 640	13 502
7	BALKO	66	19	22	80	770 565	11 675
8	COKORIKO	51	18	18	67	664 010	13 019
9	DOCTOR DINO	56	11	15	79	621 020	11 089
10	NETWORK	37	15	20	54	605 925	16 376
11	COASTAL PATH	47	8	11	59	554 640	11 800
12	SADDLER MAKER	22	8	10	39	524 375	23 835
13	BATHYRHON	43	11	16	60	471 950	10 975
14	SPANISH MOON	37	8	9	71	428 090	11 570
15	CRILLON	20	7	8	30	424 735	21 236
16	CHOEUR DU NORD	30	8	9	52	404 380	13 479
17	MONTMARTRE	37	9	11	49	397 020	10 730
18	KHALKEVI	9	6	7	12	357 850	39 761
19	PRINCE GIBALTAR	18	6	8	35	355 095	19 727
20	LORD DU SUD	29	6	10	46	351 015	12 103
21	JEU ST ELOI	33	13	13	47	346 450	10 498
22	MARESCA SORRENTO	35	8	13	51	345 620	9 874
23	DIAMOND BOY	27	5	7	38	332 850	12 327
24	SADDEX	22	12	15	42	309 105	14 050
25	VISION D'ETAT	22	7	13	29	305 595	13 890

LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP, C'EST :



4 syndicats régionaux

1 équipe à votre écoute

Des dizaines
de publications

1 consultant
sanitaire

1 consultant
juridique et fiscal

Page Facebook / Compte Twitter / Instagram

Des moments de
rencontres uniques (Gala...)

2 associations
partenaires

Les tirages au sort
de saillies

Un usage internet
(avec un espace adhérent)

www.federationdeseleveursdugalop.fr



257, avenue Le Jour se Lève / 92655 Boulogne Cedex
Tél. : 01 47 61 06 09 / Fax : 01 47 61 04 74
info@federationdeseleveursdugalop.fr